

## « Caractérisation des mares et Inventaire amphibiens sur le secteur du Val de Saire »

**Proposition de stage 2026**

### **Organisme d'accueil :**

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) est un syndicat mixte ouvert, constitué entre le Département, les intercommunalités littorales de la Manche et la commune nouvelle de la Hague. Il est chargé de la gestion dans la Manche, de 5 442 ha de sites naturels terrestres littoraux acquis par le Conservatoire du littoral et le Conseil départemental ainsi que de 5000 ha de Domaine Public Maritime Naturel attribués par l'État au Conservatoire du littoral sur l'archipel de Chausey.

Il assure, sur les sites en gestion, des missions de conservation du patrimoine naturel et paysager et d'accueil du public ainsi que des missions de suivis du patrimoine naturel et des usages sur ce littoral.

Le SyMEL se compose d'une équipe de 13 gardes du littoral assurant au plus près du terrain l'entretien, la surveillance et le suivi d'espaces naturels accessibles à un large public, de 5 agents aux missions transversales et 1 responsable technique basés au siège à Saint-Lô sous la responsabilité du directeur du Syndicat Mixte.

**Le/la stagiaire sera basé(e) à Saint-Pierre-Église, dans les locaux du SyMEL.**

**Sites d'étude :** Les marais, dunes et prairies de la côte Nord du Val de Saire, compris entre Fermanville et Gatteville-le phare.

### **Contexte de l'étude et thème de stage :**

Le littoral nord du Val de Saire s'étale sur 20 km de côte, à l'est de Cherbourg. Il est essentiellement composé de cordons dunaires, de marais arrière-dunaires et de prairies.

En lien avec l'évolution du climat, l'érosion marque le territoire. En effet, des changements sont perceptibles au niveau de l'état physique des sites, des milieux, de la faune et de la flore mais aussi des usages. La gestion écologique mise en place y est alors contrainte de s'adapter.

A l'échelle de l'ensemble des marais arrière-littoraux du Val de Saire, le document unique de gestion (DUG) (regroupant dans une démarche transversale le plan de gestion et le DOCOB Natura 2000) préconise des mesures thématiques en lien avec le paysage, la réglementation, les milieux, les espèces et les usages.

L'inventaire des espèces rentre dans l'objectif de suivi des sites afin notamment d'appréhender l'évolution patrimoniale des sites et de compléter l'état actuel des connaissances.

### **Objectifs du stage :**

Sur la base des inventaires déjà effectués sur les sites, ce stage aura pour objectifs de réaliser une description des mares et un inventaire amphibiens des marais, dunes et prairies du Val de Saire. La finalité étant de suivre les espèces pour rendre compte, d'un point de vue biologique, de l'évolution des sites.

Le/la stagiaire retenue aura pour principales missions de :

- Faire un inventaire précis des amphibiens présents dans les mares exposées au changement du milieu par les entrées d'eau de mer,
- Faire une description des mares en 2026 (Protocole PRAM),
- Saisir et analyser les données recueillies (GeoNature)
- Mettre en perspective les résultats obtenus avec les résultats des années précédentes et en lien avec l'évolution des sites,
- Mettre en évidence l'intérêt patrimonial des sites du Val de Saire à différentes échelles (locale à régionale),
- Faire une synthèse des résultats au regard des conditions d'usages des sites,
- Cartographier les résultats et les zones à enjeux.

#### Profil recherché :

- Bac + 2, BTS ou équivalent, licence (écologie, gestion et protection de la nature, environnement) ;
- Connaissances naturalistes (amphibiens –reptiles) ;
- Capacité d'analyse, de synthèse et rédactionnelle requises ;
- Sens du relationnel, autonomie et rigueur ;
- Compétences en SIG (QGis) ;
- Permis de conduire et véhicule personnel indispensable (indemnisation des frais kilométriques).

#### Renseignements :

Le stage, non rémunéré, s'effectuera sur une période de **8 semaines (entre mars et août 2026, 35h/semaine)**, en fonction des disponibilités du/de la stagiaire. Néanmoins, un véhicule personnel est recommandé (indemnisation des frais kilométriques). Du matériel informatique sera mis à disposition.

**Céline LECLERC**, Garde du littoral dans le Val de Saire, 02 33 54 27 44 ou 06 77 30 79 32

**William Ardley**, Garde du littoral dans le Val de Saire, 02 33 54 27 44 ou 06 07 68 54 98

**Tanguy PAIN** : chargé de mission suivis naturalistes et cynégétiques – Evaluation des plans de gestion, 02 33 05 94 96 ou 06 08 63 26 17

**Envoyer CV et lettre de motivation jusqu'au 30 novembre 2025**

**par courrier ou par messagerie électronique à :**

Madame la Présidente, Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche

Maison du Département, 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO CEDEX.

Tél. : 02-33-05-98-83 (secrétariat) – Mail : [symel@manche.fr](mailto:symel@manche.fr) - Site internet : [www.symel.fr](http://www.symel.fr)